

L'I.S.P.P.C recherche un KINESITHERAPEUTE (M/F/X) à MI-TEMPS pour son Pôle des Aînés site MRS Pierre Paulus à Châtelet

1. Votre mission

Disposant d'un titre professionnel protégé et agréé, vous contribuez à réhabiliter, au mieux de la capacité et l'autonomie des résidents atteints de douleurs et/ou de déficience du système locomoteur, respiratoire, cardiovasculaire, conformément aux attentes de l'infirmière coordinatrice et en accord avec le médecin traitant.

À cette fin, vous proposez les traitements les plus appropriés et leurs fréquences, en accord avec le résident.

Vous tenez compte de la nomenclature des actes imposée par l'Assurance maladie et invalidité pour les soins des résidents bénéficiant d'un accueil ou d'un hébergement autre qu'en lit MRS. Vous vous conformez aux règles en vigueur en cette matière.

2. Vos tâches

2.1. PRATIQUER DES EXAMENS ET ETABLIR DES DIAGNOSTICS KINESITHERAPIQUES POUR DES RESIDENTS

- Effectuer le bilan locomoteur à l'admission de tout nouveau résident et d'en suivre l'évolution.
- Procéder, sur base de la prescription médicale, à l'anamnèse et effectuer des examens kinésithérapiques des résidents pour observer les aptitudes, identifier les troubles et rechercher la cause du problème.
- Evaluer les résultats des examens et établir un diagnostic kinésithérapique.
- Déterminer le traitement optimal du résident dans le cadre de la concertation multidisciplinaire.
- Informer les résidents à propos des examens, des troubles constatés et de la thérapie conseillée.
- Etablir un plan de traitement kinésithérapique.

2.2. TRAITER DES PATIENTS/RESIDENTS ET SUIVRE LEUR EVOLUTION

- Veiller à doter le résident du matériel ou prothèse d'aide au déplacement.
- Traiter les résidents selon la thérapie prescrite par les médecins et de manière adaptée à leur profil ou pathologie spécifique.
- Motiver les résidents à participer activement en vue d'un déroulement optimal de la thérapie.
- Evaluer régulièrement le traitement prodigué et effectuer des ajustements éventuels en concertation avec les résidents et les prestataires de soins concernés.

- Conseiller et informer, le cas échéant, d'autres parties concernées (ex. la famille) de l'évolution des résidents.
- Participer à l'optimisation des thérapies sur base des évolutions dans la spécialisation.
- Porter l'assistance nécessaire aux résidents aux troubles dysphagiques, de la déglutition, de difficultés locomotrices.

2.3. FAIRE LE SUIVI ADMINISTRATIF DES TRAITEMENTS EFFECTUES

- Organiser votre journée de travail selon les demandes d'intervention kinésithérapiques et conformément à la réglementation en vigueur.
- Tenir à jour la partie kinésithérapique du dossier des résidents, établir un rapport sur chaque traitement effectué et sur l'évolution des résidents.
- Compléter les documents administratifs requis pour la facturation et la prise en charge des soins kinésithérapiques par les organismes assureurs (ex.: mutuelles, assurances accidents du travail).

2.4. PARTICIPER A DES ACTIVITES INTERDISCIPLINAIRES, DE PREVENTION OU D'EDUCATION

- Participer aux réunions (inter)-disciplinaires sur le suivi général des résidents et la politique de soins (discussion des cas, intervision etc.).
- Participer à des groupes de travail de prévention (ex. école du dos, manutention, etc.) ou thématiques (ex. chute, etc.).
- Collaborer avec les autres professionnels de l'établissement pour la rédaction de la grille de dépendance et de l'évaluation gériatrique des résidents.
- Animer et/ou organiser des activités collectives dans la continuité des soins kinésithérapiques (ex. cours de gymnastique).

2.5. AUTRES ACTIVITES

- Accueillir tout visiteur et l'orienter vers le service le mieux approprié.
- Se conformer à tous les usages, tant professionnels que déontologiques et veiller à promouvoir les procédures en matière d'hygiène, d'isolement et de contention.
- Participer aux réunions de concertation concernant l'achat de matériel kinésithérapique spécialisé.
- S'intégrer au projet de vie de l'établissement et proposer toute amélioration, modification, innovation permettant l'amélioration continue de vos prestations, notamment en matière de soins relationnels.
- Participer à tout travail de recherche et favoriser l'intégration des stagiaires liés à son service et dont vous avez la responsabilité de la guidance.
- Assurer toute tâche confiée par votre hiérarchie en lien avec votre fonction.

3. Votre profil

- Posséder un diplôme en kinésithérapie (Graduat/Bac/Master) est requis.
- Une première expérience professionnelle dans une fonction similaire est un atout.
- Maîtriser les outils informatiques utiles à la fonction.

4. Informations complémentaires :

Type de contrat : Contrat à durée indéterminée

Régime de travail : Mi-temps

Ce poste vous intéresse?

**Pour postuler, faites-nous parvenir votre lettre de motivation et votre C.V via
notre site internet **pour le 14.07.2023 à 12h00 au plus tard :****

<https://www.isppc.be/jobs-et-stages/>